

## 17ème législature

<b>Question N° :</b> <b>3029</b>	De <b>M. François Jolivet</b> ( Horizons & Indépendants - Indre )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Travail, santé, solidarités et familles		<b>Ministère attributaire</b> > Travail, santé, solidarités et familles
<b>Rubrique</b> > fin de vie et soins palliatifs	<b>Tête d'analyse</b> > Développement des soins palliatifs dans l'Indre	<b>Analyse</b> > Développement des soins palliatifs dans l'Indre.
Question publiée au JO le : <b>07/01/2025</b>		

### Texte de la question

M. François Jolivet attire l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles sur la situation des habitants de départements non dotés de centres de soins palliatifs comme le département de l'Indre. Le projet de loi relatif à l'accompagnement des malades et de la fin de vie, dont la discussion est pour l'heure interrompue, n'est pas une réponse de court terme. Il souhaiterait donc connaître les voies et moyens envisagés pour le Gouvernement pour répondre au défi des soins palliatifs partout en France et sur les éléments de calendrier de mise en œuvre.